



www.dianirh.fr
contactdianirh@gmail.com
Tél : 06 41 51 60 86

FORMATION

Invest– Evaluer la rentabilité d'un investissement

Durée/Tarif :

Durée : 14 heures (plus 1h de coaching)

Tarif* : 1150€ht

Modalités : en présentiel*

(*) possibilité de faire la formation en distanciel, nous contacter.

Objectif :

Assurer la bonne gestion de votre projet d'investissement et préserver la santé financière de l'entreprise

Programme :

1ère journée :

Les différentes visions de l'investissement

- La vision comptable
- La vision économique et du gestionnaire.

Déterminer les caractéristiques d'un investissement

- Durée
- Rendement
- Risques
- Critères de décision : VAN, TRI, IP

Organiser un projet d'investissement

- Management de projets
- Les outils de gestion de projet

Etudier la faisabilité du projet d'investissement

- Objectifs et contexte
- Marché
- Technologie
- Localisation
- Risques
- Organisation
- Montage financier

2 Juin 2022

DianiRH inscrite au RCS de Bordeaux 897 815 288 NAF 7022Z
TVA intracommunautaire FR 258 978 15 288
Numéro de déclaration d'activité de formation : 75331369033
21, rue des Albatros 33440 Ambarès et Lagrave

2ème journée :

Le business plan du projet

- Présentation du projet
- Etude de la rentabilité : réelle, intrinsèque et économique
- Calcul du Flux nets de trésorerie(FNT)

Mise en situation

- Application à votre projet d'investissement ou étude de cas d'un projet d'investissement.

Public et pré-requis :

- Connaissance du monde de l'entreprise
- Créateurs, repreneurs et jeunes entreprises.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

- Nous contacter avant inscription, afin d'évaluer ensemble un dispositif adapté.

Modalités pédagogiques :

- Adaptation aux besoins exprimés, lors de la phase de diagnostic.
- Modules de cours et d'exercices
- Accompagnement pendant et après la formation pour assurer votre montée en compétences.
- Un support de formation numérique en PDF vous sera remis à la fin de la formation

2 Juin 2022

Délai d'inscription :

- Si le financement est pris en charge par un organisme tiers : dès l'accord de pris en charge, la formation peut démarrer. S'il n y a pas de prise en charge, dès que le paiement est effectué ou qu'en accord de règlement est conclu, la formation peut démarrer

Modalités d'évaluation :

- Tout le long de la formation, évaluation de la compréhension des différents aspects par le formateur par un travail oral et tests
- Une attestation de fin de formation vous sera remise à la fin de la formation.

2 Juin 2022